A L'EXPOSITION

Les entrées

Total général des entrées à l'Exposition pour la journée d'hier mercredi : 216,462.

Ces entrées se répartissent ainsi :

Entrées avec 2 tickets, de 8 h. à 10 h. du m.	10.237
Entrées avec 1 t., de 10 h. du m. à 6 h. du s.	147.040
Avec 2 tickets, de 6 heures du soir à la fermeture	11.746
Entrées avec cartes	39.615
Entrées avec jetons de service	7.794
Délégations (entrées gratuites)	30
Total	216.462

Dans ce total, l'annexe de Vincennes figure pour 5,474 entrées avec tickets, 751 avec cartes et 458 avec jetons de service.

La Fête des vendanges

Une conférence a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Bouvard, entre les représentants des classes 36 et 60, M. Claretie et plusieurs chefs de service de l'administration de l'Exposition universelle, au sujet de l'organisation de la « Fête des vendanges » projetée.

A l'unanimité, il a été décidé que la date du mardi 16 octobre sera proposée pour cette fête à M. Picard, commissaire général, et que, d'autre part, une fête de nuit dite « la Veille des vendanges » serait organisée pour le lundi soir 15. On aura ainsi le temps de faire venir à Paris pour ces fêtes divers éléments importants du cortège actuellement retenus en province pour le travail des vendanges elles-mêmes.

Les bases générales du programme de ces deux fêtes ont été posées et il va être procédé immédiatement à l'étude des moyens d'exécution, les membres délégués des comités ainsi que les commissaires généraux étrangers intéressés vont immédiatement mettre en action les éléments dont ils pourront disposer.

Sauf modifications imposées par l'exécution, la fête de jour du mardi 16 comprendrait : le ban des vendanges, Bacchus et Silène, ainsi qu'un certain nombre de chars, motifs et emblèmes des principaux crus de l'étranger et de France, avec, à la fin, l'apothéose du vin.

Des groupes de vendangeurs, hotteurs, presseurs et autres entoureront ces divers motifs, avec accompagnement de chants et danses des localités représentées.

La fête de nuit du 15 comprendrait des illuminations appropriées à la vigne, avec retraite aux flambeaux, farandole, chars électriques, chœurs et danses.

Le banquet international des ouvriers

Le comité chargé d'organiser le banquet international des travailleurs de l'Exposition vient de fixer définitivement au lundi 15 la date à laquelle il aura lieu.

Cette fête sera célébrée au Salon de 1900, place Breteuil.

La médaille d'honneur aux indigènes

Un décret du 25 septembre a décidé que la médaille d'honneur instituée pour les ouvriers de l'Exposition pouvait être également décernée aux indigènes attachés à l'exposition coloniale qui se seraient distingués par leurs bons services.

Le commissaire général, assisté de M. Charles-Roux, a commencé hier, dans le pavillon officiel du ministère des colonies, la distribution des médailles données en vertu de ce décret. Après une petite allocution, il a remis la médaille à dix-huit Dahoméens. Aujourd'hui, deux cents médailles environ ont été données avec le même cérémonial aux Sénégalais, aux Indo-Chinois et aux Malgaches.

Congrès de la paix

LES ÉVÈNEMENTS DE CHINE

La résolution de M. Paul Boell relative aux événements de Chine, que nous avons publiée hier, a été adoptée, après une discussion approfondie en séance générale, l'après-midi. Une modification de forme a été apportée au paragraphe 1er qui a été ainsi rédigé :

Le congrès est d'avis que les regrettables événements de Chine doivent être attribués : 1° aux entreprises de certains missionnaires de toutes les confessions qui, au lieu de s'appuyer uniquement sur l'influence moralisatrice de leur religion, s'appuient sur la juridiction diplomatique et militaire de leur nation.

Les autres paragraphes sont adoptés sans changement.

Sur la demande de M. Alexander, délégué anglais, on ajoute l'action de l'Angleterre pour imposer l'opium aux causes des événements de Chine.

M. Perris, de Londres, propose de voter un blâme aux officiers européens qui ont autorisé le pillage dans diverses villes de Chine et il cite le cas du général anglais qui, ayant pris une ordonnance contre le pillage, la rapporta quelques jours après, de sorte qu'il l'a ainsi officiellement approuvé.

M. Arnaud dit qu'il faut, à ce sujet, s'inspirer de la Convention de la Haye sur les lois et coutumes de la guerre qui interdit le pillage et proclame le respect du blessé. Il demande le renvoi de la proposition à la commission qui arrêtera un texte de résolution.

Au nom de la commission du droit international, M. Arnaud propose la résolution ci-après :

Le congrès estime que la solution du conflit entre la Chine et les nations alliées doit être juste, équitable, pacifique et conforme au droit imprescriptible et inaliénable des populations de disposer librement d'elles-mêmes.

Le congrès considère que les nations alliées ont, en Chine, un droit d'intervention actuel, conforme à celui prévu par l'article 16 (1) du projet de Code international adopté par le congrès de la paix.

Le congrès croit que le meilleur moyen d'assurer une paix durable serait de déclarer d'accord avec la Chine, et pour une durée à fixer, l'empire chinois neutre et neutralisé, sous la protection commune et respective des nations alliées, qui devraient en assurer la défense contre tout ennemi extérieur, mais aussi interdire et empêcher l'introduction en Chine de tout engin et de tout projectile destinés à la guerre ainsi que l'instruction militaire par tout étranger.

La Chine serait démilitarisée à tous les titres. Conformément, d'ailleurs, à sa civilisation et au sentiment de ses habitants, elle s'interdirait le droit de s'armer, sinon pour les besoins de sa police, de recruter des troupes, de construire des forts, de se livrer à aucun acte de guerre et à aucun acte préparatoire à la guerre.

En vue de concilier l'intérêt de l'humanité et du progrès avec les droits des populations chinoises et les conventions antérieures, le séjour et le droit de propriété des étrangers, l'exploitation des produits du pays, la construction des voies ferrées, etc. seraient réglementés de manière à respecter les mœurs, les traditions, les coutumes, la religion des habitants, tout en assurant l'ouverture du marché chinois aux produits du monde et l'introduction sur le marché du monde de tous les produits de la Chine.

Cette résolution est combattue par MM. Frédéric Passy, le général Türr, Novicow et d'autres orateurs qui y relèvent une contradiction avec la résolution précédemment adoptée où l'on réclame pour la Chine l'établissement d'un gouvernement indigène fort.

M. Paul Boell résume la résolution proposée en disant qu'elle veut faire jouer à la Chine le rôle du guillotiné par persuasion.

M. Frédéric Passy demande s'il ne serait pas plus juste de dire, à la deuxième partie du troisième alinéa, que les nations alliées devraient « s'interdire » l'introduction des armes en Chine, au lieu « d'interdire », que porte le texte de M. Arnaud.

Enfin, la résolution est mise aux voix. Le congrès adopte à l'unanimité les premier et deuxième alinéas et repousse les trois derniers.

Comme il est tard, la séance est levée et la discussion sur la question d'Arménie, qui avait été mise à l'ordre du jour, renvoyée à la séance suivante.

Petites Nouvelles

C'est demain, après-midi, que les membres du congrès de botanique visiteront, à Asnières, l'herbier de M. Georges Rouy, président de l'Association française de botanique

FAITS DIVERS

Jeudi 4 octobre. — Une profonde dépression aborde l'Irlande; elle a été signalée hier dans l'après-midi et les cônes de tempêtes ont été hissés sur la Bretagne. Ce matin les mauvais temps commencent vers Brest; ils pourront s'étendre aux côtes de la Manche et de l'Océan prévenues aujourd'hui. La baisse du baromètre a été depuis hier de 16 mm. à Belmullet (742 mm.). Les fortes pressions qui couvrent encore la Suisse et l'Autriche tendent à disparaître.

Le vent est faible de l'est en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe. En France, on a recueilli 23 mm. d'eau à Dunkerque, 20 à Gap, 5 à Besançon, 2 à Paris.

La température monte dans le nord-ouest de l'Europe, ainsi qu'en Finlande.

Ce matin, le thermomètre marquait 5° à Bodœ, 10° à Paris, 22° à Alger.

On notait 10° au puy de Dôme, 5° au mont Ventoux, 1° au pic du Midi.

En France, la température va se relever et les pluies vont reprendre.

A Paris, hier l'après-midi et ce matin, nuageux.

Moyenne d'hier 3 octobre, 12°3, supérieure de 0°4 à la normale.

Depuis hier midi, température maxima, 17°5, minimum de ce matin 7°2.

A la tour Eiffel : maximum, 14°4; minimum, 10°8.

Baromètre à 7 heures du matin, 763 mm. 3, en baisse continue depuis hier soir 10 heures.

Situation particulière aux ports

La mer est peu agitée sur la Manche, la Gascogne et en Provence; houleuse sur l'Océan.

LES RÉSULTATS DE LA TREIZIÈME COURSE EN BALLONS. — Le prix de cette course remarquable est assuré au comte Henry de la Vaulx, descendu près de Varsovie. M. Balzan, en effet, dont on était sans nouvelles, a atterri à une distance moindre que M. de la Vaulx, à Danzig.

LA SÉANCE DE RENTRÉE DE LA SOCIÉTÉ D'ASTRONOMIE a eu lieu hier, dans la grande salle de l'Hôtel des sociétés savantes, et a été très brillante.

M. Alexandre Herschell, petit-fils de l'illustre astronome qui découvrit Uranus, et fils de sir John, également un des plus illustres astronomes anglais, a ouvert la séance en faisant une conférence sur les étoiles filantes. M. Alexandre Herschell est d'avis qu'on peut espérer que le grand bouquet de fusées célestes, inutilement attendu en 1898 et en 1899, se montrera au mois de novembre prochain.

Le comte Labaume-Pluvinel, qui a déjà exécuté cinq expéditions scientifiques pour l'observation des éclipses de soleil, a décrit les observations faites à la station d'Elche, le 27 mai dernier, par M. Flammarion et par lui. Ses explications étaient accompagnées d'une exhibition de photographies.

Le lieutenant-colonel Delanney a exposé une nouvelle théorie des canaux de Mars. Ces objets singuliers n'auraient aucune existence réelle et seraient produits par un effet singulier de fantasmagorie naturelle. Ce. seraient, d'après M. Delanney, des jeux de lumière produits dans les brumes dont l'atmosphère de Mars est très probablement saturée.

ASSASSINAT D'UNE FEMME GALANTE. — M. Cochefert a reçu hier, quelques déclarations qui précisent certains points de l'enquête. Ainsi la concierge de la maison habitée par la victime a reconnu qu'un jeune homme, dont le signalement paraît répondre à celui que M. Moret, blanchisseur, a donné de l'assassin, venait visiter fréquemment Augustine Durand. Toutefois, elle a ajouté qu'elle n'avait plus revu cet individu depuis plusieurs mois. D'un autre côté, une dame amie de la victime a raconté hier soir au chef de la sûreté qu'elle savait que celle-ci avait pour « ami » un jeune homme dont le signalement répond encore à celui de l'assassin et qui avait pour prénom « Jules ». Est-ce le « Jules » du billet trouvé dans la chambre d'Augustine Durand ? Il y a tout lieu de le croire. Et cette supposition ancre de plus en plus M. Cochefert dans l'opinion que l'auteur de cet écrit pourrait bien être l'assassin. On recherche donc cet individu que l'on range dans la catégorie des souteneurs qui « travaillent » dans le quartier de Montmartre.

LA MAGIE DES LIVRES. — Dans l'après-midi d'hier, un garçon de librairie remarquait un amateur qui mettait sous son bras un livre, un vulgaire livre de trois francs et s'éloignait. Il l'appela. L'autre répondit : « Ah ! oui, j'oubliais de payer. » Et il sortit son portemonnaie. Mais son air était si étrange que le vendeur le pria de l'accompagner chez le commissaire de police du quartier. Devant M. Lagaillarde, tout de suite l'amateur avoua qu'il avait voulu voler. Le commissaire s'étonna, car la mise et la profession de M. X... laissaient peu supposer que celui-ci avait besoin, pour vivre, de voler un livre de trois francs. Et M. X... s'expliqua : il avait pour les livres, pour n'importe lesquels, un goût vraiment maladif; il ne les lisait pas, il ne les vendait pas, il les accumulait.

— Vous n'aviez qu'à les acheter, objecta le commissaire.

— Ce n'est pas la même chose. Lorsque je ne suis pas devant un libraire, je ne pense pas aux livres. Mais, dès que je vois des livres accumulés, j'ai une envie irrésistible de mettre la main dessus. Dans les premiers temps, j'essayais de lutter contre moi-même; j'ai été vaincu. Je me laisse faire.

Ce discours, peut-être, n'était-il qu'une défense habile. Le commissaire voulut en avoir le cœur net. Ce matin, il a perquisitionné dans l'appartement qu'occupe, rue Servandoni, avec sa femme et son fils, M. X... Celui-ci avait dit vrai. Les trois pièces de cet appartement étaient pleines d'un amas inconcevable de livres. Il y en avait de tous les formats et de tous les prix, depuis les éditions de luxe, à 30 francs le volume, jusqu'aux volumes à 35 centimes. Il est évident qu'il avait fallu deux ou trois années à M. X... pour réunir une telle collection; il était non moins évident qu'il ne les vendait ni ne les lisait. M. Lagaillarde, assuré de ne pas avoir devant lui un voleur responsable, a laissé M. X... en liberté provisoire.

POUR LES INONDÉS DE LA LOZÈRE. — Au retour de sa visite des lieux ravagés par la terrible inondation du 29 septembre, le préfet de la Lozère a pris l'initiative d'une souscription publique en faveur des malheureux sinistrés.

Dans ce but, il adresse l'appel suivant :

Les crues subites et considérables du Tarn, du Tarnon et de la Mimente, ainsi que des ruisseaux de Cubières et de Cubierettes viennent de causer des désastres tels que, de mémoire d'homme, on n'en a point vus d'aussi grands.

Les pertes sont incalculables.

Au nom des populations éprouvées, le préfet de la Lozère fait appel à la pitié publique en faveur des indigents qui ne peuvent attendre les secours qui seront demandés au Parlement.

Le produit de la souscription publique sera distribué par les soins du bureau de bienfaisance ou d'assistance dans chaque commune.

Le préfet,
JULES BELLEUDY.

M. Roussel, sénateur de la Lozère, a souscrit pour 500 francs, M. Belleudy, préfet de la Lozère, pour 200 francs.

Un sursis est accordé à tous les hommes de la territoriale domiciliés dans les cantons sinistrés et qui étaient appelés le 8 du courant pour accomplir une période de treize jours.

INFORMATIONS DIVERSES

— Le Village suisse n'est pas seulement un merveilleux et splendide décor. C'est une scène animée par une foule de personnages : yodlers, chanteurs, carillonneurs, sonneurs de cor des Alpes, etc. On y voit toute la vie de la montagne dans ses scènes les plus pittoresques et les plus gaies. De toutes les merveilles de l'Exposition le Village suisse est celle qu'il faut voir en premier.

— L'administration Dufayel vend au comptant et par abonnement tous les objets nécessaires au bien-être de la vie. La brochure explicative est envoyée franco. Tous les jours, exposition de mobiliers complets par milliers. Nombreuses attractions.

STATISTIQUE DE LA VILLE DE PARIS

Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 39e semaine, 868 décès, chiffre voisin de la moyenne ordinaire de la saison (810).

La fièvre typhoïde a causé 23 décès; la variole, 6; la rougeole, 4; la scarlatine, 1; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 5.

La diarrhée infantile a causé 60 décès de 0 à 1 an, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (69) et à la moyenne de la saison (82).

Il y a eu 13 suicides et 12 autres morts violentes.

On a célébré à Paris 568 mariages.

On a enregistré la naissance de 1,100 enfants vivants (551 garçons et 549 filles), dont 775 légitimes et 325 illégitimes. Parmi ces derniers, 43 ont été reconnus immédiatement.

TRIBUNAUX

Le rêve de Marguerite. — Arthur Vallois a trente et un ans; il est tonnelier. En avril dernier, il épousait en secondes noces, Marguerite Picard, âgée de dix-neuf ans. Celle-ci était, depuis trois ans, la maîtresse d'un garçon livreur de trente-sept ans, nommé Germain, et elle continua à le voir après son mariage; mais Vallois ignorait tout, aussi bien ses relations présentes que ses relations passées.

Seulement, une nuit, il entendit sa femme murmurer, en rêve, au milieu d'une agitation extrême : « Non, non, Germain, mon mari le saurait ! »

Cela excita ses soupçons. Le lendemain matin, il la pressa de questions et finit par lui arracher des aveux complets.

Dès lors, il ne pensa plus qu'à se venger de ce Germain.

Le 13 juillet, il demandait, par téléphone, à l'usine Bouillon, à Boulogne, où travaillait le garçon livreur, les heures de sortie de ce dernier.

Le soir, accompagné de sa femme et de sa belle-mère, il se rend à Boulogne. Rue de la Plaine, comme quelqu'un s'avançait vers eux, sa femme dit : « C'est Germain ! »

Aussitôt Vallois s'élance sur lui, les deux hommes roulent à terre; des passants les séparent; en se relevant, Germain brandit sa canne, et Vallois, tirant un revolver de sa poche, riposte par un coup de son arme qui tue net son adversaire.

Hier, Vallois comparaissait, assisté de Me Gazier, devant la Cour d'assises de la Seine.

Le jury, lui tenant compte des regrets qu'il a manifestés, l'a acquitté.

Les injures aux membres de la Haute Cour. — A la suite d'une altercation qui s'était élevée il y a plusieurs semaines, rue de Paris, à l'Exposition, entre M. Aucoin, sénateur du Gers, et M. Papillaud, publiciste, M. Aucoin, se jugeant diffamé en sa qualité de membre de la Haute Cour, avait porté plainte au parquet contre M. Papillaud.

En remplacement de M. André, primitivement désigné, mais parti en vacances, M. Leydet, chargé de l'instruction de cette affaire, a rendu hier une ordonnance renvoyant M. Papillaud en police correctionnelle. Me Joseph Ménard défendra le prévenu.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Georges Graux, député, vice-président du conseil général du Pas-de-Calais. M. Graux a succombé, hier, à Arras, aux suites d'un cancer à la langue.

A la Chambre, M. Graux s'était occupé principalement des questions économiques. Il prit une part active à toutes les discussions relatives aux tarifs des douanes et la politique protectionniste avait en lui un ardent défenseur. Il avait succédé à M. Méline à la présidence de la commission des douanes.

M. Georges Graux était né, en 1843, à Saint-Pol, dans l'arrondissement qu'il représentait à la Chambre. Avocat au barreau de Paris et secrétaire d'Ernest Picard, il avait été attaché d'ambassade à la légation de Belgique, puis chef du cabinet de M. Martel au ministère de la justice et à la présidence du Sénat.

Conseiller général du Pas-de-Calais, il entra à la Chambre en 1881; mais il fut battu en 1885 au scrutin de liste, avec tous les républicains du département; il revint au Palais-Bourbon lors des élections de 1889.

Il a été réélu en 1893 et en 1898. Il avait l'estime et la sympathie de tous ses collègues.

On annonce la mort de Mme Perret, née Dupont de la Tuillerie, veuve de l'ancien sénateur du Rhône. Mme Perret a succombé hier subitement, dans son château de la Chaux, à Collonges, près de Lyon.

La famille Loubet était, depuis de longues années, en relations étroites avec les Perret. M. Perret et M. Emile Loubet s'étaient connus et liés à l'Assemblée nationale. M. Perret quitta le Sénat en 1882. Il était directeur d'une importante fabrique de produits chimiques et propriétaire des mines de cuivre et d'azurite de Chessey et de Saint-Bel. L'amitié qui unissait les deux familles subsista à l'abandon de la politique et l'année dernière le président de la République alla demander à Mme Perret l'hospitalité dans son château de la Chaux.

Le président de la République devait partir ce matin pour la chasse quand est parvenue à l'Elysée la nouvelle de la mort de Mme Perret. La chasse a été aussitôt décommandée.

Nous avons le regret d'apprendre par une dépêche de Metz la mort subite, à la suite d'apoplexie, de notre confrère, M. Marlier, directeur du *Messin*. Depuis quelques années il dirigeait cet organe indépendant dans la ville annexée avec un courage et un tact auxquels tout le monde rendait hommage.

LIBRAIRIE

LE CALVAIRE

C'est un véritable événement littéraire que l'admirable édition, publiée par Ollendorff, du *Calvaire*, d'Octave Mirbeau, avec les superbes illustrations de Jeanniot. Le *Calvaire* est le livre le plus puissant du grand écrivain; c'est une « Manon Lescaut » moderne, l'histoire d'une liaison farouche et passionnée. En l'héroïne de ce chef-d'œuvre, se résume toute la femme. Le *Calvaire* restera, à cause de sa forme vivante, de la chaleur de passion qui y circule et du sentiment profond d'humanité qui s'en dégage.

Lectures pour Tous

Les Lectures pour Tous, publiées par Hachette et Cie, viennent d'entrer dans leur troisième année. Tous les fidèles lecteurs de cette attrayante revue, qui est vraiment la Revue de famille par excellence, applaudiront à son succès toujours croissant.

Romans dramatiques, études curieuses, illustrations abondantes, voilà ce qu'on trouve dans les **Lectures pour Tous**, dont le n° d'octobre contient : la *Journée d'une merveilleuse*, par J. Lemaître; les *Chutes du Niagara*; le *Jeu de l'Arc*; *Les braves mêmes ont peur*; *Service de la reine*, roman, etc...

Le numéro, 50 centimes.

La question algérienne préoccupe tous les bons esprits; on trouvera dans l'*Algérie française*, par A. Castéran, que publie Ernest Flammarion, des documents et des aperçus du plus grand intérêt. C'est un livre impartial et lucide. Le même éditeur met en vente la *Vertu suprême*, par le sâr Péladan, curieux roman où la psychologie d'exception est poussée jusqu'à l'outrance.

La Nouvelle Revue du 15 septembre publie sur la Russie en 1900 un très intéressant article dû à la plume autorisée de M. Effront, directeur de l'Agence russe.

AVIS ET COMMUNICATIONS

LE TOUR DU MONDE

De toutes les attractions de l'Exposition, le panorama animé du Tour du Monde est sans contredit l'une de celles qui ont le plus attiré l'affluence et la curiosité du public.

Cette vogue s'explique par l'intérêt que présente l'œuvre magistrale du peintre Louis Dumoulin, qui a su retracer sur l'immense toile du panorama les plus merveilleux sites du monde de façon à donner l'illusion complète et le relief même de la nature. Cette illusion est encore augmentée par la figuration animée des premiers plans, où des indigènes, des danseuses exotiques, des artisans locaux exécutent leurs exercices ou leurs travaux dans le décor même de leur pays.

Le panorama mouvant de Marseille à la Ciotat est également un des « clous » de cette magnifique attraction. Par une ingénieuse combinaison, toute la côte de la Méditerranée se déroule devant les yeux du spectateur immobile, qui a l'illusion absolue d'un voyage en mer par beau temps.

Ajoutons que le théâtre exotique installé au rez-de-chaussée du panorama est chaque jour rempli d'un nombreux public que les exercices des Chinois, Japonaises, danseuses javanaises, acrobates exotiques, etc., intéressent et passionnent au plus haut point.

A l'occasion de la fête de l'Œuvre du Souvenir normand qui aura lieu, à **Corneville-sur-Risle**, le dimanche 7 octobre, la Compagnie de l'Ouest fera délivrer, à partir du samedi 6 octobre, de Paris-Saint-Lazare à Corneville-Saint-Paul, des billets d'aller et retour aux prix réduits suivants : 1re classe, 22 fr. 30; 2e classe, 15 fr. 05; 3e classe, 9 fr. 85.

Les coupons de retour de ces billets seront acceptés jusqu'au lundi 8 octobre inclusivement.

TRAINS SPÉCIAUX

A l'occasion de l'Exposition universelle, la Compagnie de **Paris-Lyon-Méditerranée** mettra en marche, pendant le mois d'octobre, des trains spéciaux à prix exceptionnels comprenant des voitures de 2e et 3e classe, au départ de Nice, Cette, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Besançon, Genève et Lyon.

Pour tout autres renseignements, voir les affiches et prospectus publiés par la Compagnie.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 2 octobre)

Banque des intérêts français, opérations de commission, de banque et de crédit, 1, rue Rossini, act. 25, rue Drouot.

DÉCLARATIONS DE FAILLITES

(Jugements du 2 octobre)

Archenault, md de vin, rue du Chemin-Vert, 113.
Tandre, débitant de vins, 55, boulevard Carnot, à Villemomble.
Charleux, épicier, md de vin, 247, rue des Pyrénées, act. sans dom. connu.
Janne, commissionnaire en marchandises, 66, rue des Martyrs, act. sans dom. connu.
Dame Michel-Wernle, mde de bois de sciage et parquets, 17, rue du Terrage, act. 207, rue de Crimée.
Dame Ravault, couturière, 1, rue de Niepce.
Renard, md de chaussures, 13, boul. de Strasbourg, act. sans dom. connu.
Vve Robert, nég. en farines, 30, rue Turbigo.
Gervais, librairie et md de journaux, 52, rue de l'Arbre-Sec.
Lelogeais, nég. en vins en gros, rue de Bordeaux, 13, dem. 16, rue de Picpus.
Weckerle, md de vin, 12, rue de Flandre, act. sans dom. connu.
Monticot et Daudelot, loueurs et acquéreurs de terrains, etc., av. de Suffren, 62, act. 7 et 9, rue Vulpian.

THÉATRES

Voici l'état comparatif des recettes des théâtres pour les mois de septembre 1889 et 1900 :

THÉATRES	1889	1900	DIFFÉRENCE
Opéra	521.581 23	476.881 32	— 44.699 91
Comédie-Française	244.435 32	133.201 50	—111.233 82
Opéra-Comique	219.874 50	252.356 »	+ 32.481 50
Odéon	74.437 50	12.286 50	— 62.151 »
Vaudeville	85.152 50	177.551 »	+ 92.398 50
Variétés	117.656 »	133.593 »	+ 15.937 »
Gymnase	77.646 »	70.466 50	— 7.179 50
Palais-Royal	99.665 »	84.172 »	— 15.493 »
Athénée-Comique	n'exist. p.	26.550 90	+ 26.550 90
Nouveautés	60.224 »	118.683 50	+ 58.459 50
Porte-Saint-Martin	234.119 25	190.803 25	— 43.316 »
Gaîté	127.440 »	147.829 50	+ 20.389 50
Ambigu	76.740 50	97.268 50	+ 20.528 »
Châtelet	373.657 »	372.613 50	— 1.043 50
Sarah-Bernhardt	n'exist. p.	347.572 »	+347.572 »
Folies-Dramatiques	85.211 30	2.497 75	— 82.713 55
Bouffes-Parisiens	62.576 »	14.387 »	— 48.189 »
Renaissance	39.984 50	36.806 50	— 3.178 »
Cluny	30.979 »	38.438 50	+ 7.459 50
République	12.560 »	»	— 12.560 »
Antoine	65.495 85	57.255 »	— 8.240.85
Déjazet	20.931 50	23.217 70	+ 2.286 20
Bouffes-du-Nord	9.469 25	23.079 85	+ 13.610 60

Ce tableau est assez instructif.

Si l'on fait les totaux des différences d'une façon générale, on constate qu'il y a une augmentation de 185,733 francs 12 centimes en faveur de l'année 1900.

Mais le calcul ainsi fait n'est pas absolument conforme à la réalité.

On peut voir, en effet, qu'en l'année 1889 le théâtre Athénée et le théâtre Sarah-Bernhardt n'existaient pas. Le premier apporte, à l'année 1900, 26,000 et quelques cents francs; le théâtre Sarah-Bernhardt apporte à la même année le chiffre énorme de 347,572 francs.

D'où il suit que, pour établir une comparaison plus sérieuse, il conviendrait peut-être de laisser de côté ces deux théâtres.

On arrive alors à la constatation suivante : que, pour l'année 1900, les diminutions de recettes (Opéra, Comédie-Française, Odéon, Gymnase, Palais-Royal, Porte-Saint-Martin, Châtelet, Folies-Dramatiques, Bouffes-Parisiens, Renaissance, République, Antoine) forment un total de 439,937 fr. 08 et que les augmentations de recettes (Opéra-Comique, Vaudeville, Variétés, Nouveautés, Gaîté, Ambigu, Cluny, Déjazet, Bouffes-du-Nord) ne donnent qu'un total de 243,548 francs.

La balance serait donc plutôt en faveur de l'année 1889, et cela jusqu'à concurrence d'une somme de 196,388 francs 78 centimes.

— A l'Opéra, hier, Mlle Berthet a fait sa rentrée dans *Hamlet*, d'Ambroise Thomas. La grande scène du quatrième acte, notamment, lui a valu des applaudissements nourris et, à notre avis, mérités.

— Aux Variétés, hier aussi, rentrée de Mlle Méaly qui, après quelques jours d'indisposition — on ne nous en avait rien dit — a repris son rôle dans le *Carnet du diable*, à la satisfaction de tous.

— Enfin, à l'Opéra-Comique, dans la même soirée, après le troisième tableau de *Manon*, M. Fugère a adressé au public une allocution pour lui annoncer que quelques-unes de ses camarades allaient se rendre dans la salle pour placer des billets de la loterie des artistes dramatiques. Mlles Eyreams, de Craponne, Vilma, Saint-Martin, Muller, accompagnées de leurs camarades Fugère, Delvoye et Cazeneuve ont placé, en quelques minutes, un nombre considérable de billets — un millier environ.

— Ce soir :

A l'Ambigu, Mlle Marthe Mellot reprendra le rôle de Fanfan dans les *Deux Gosses*.

— A l'Opéra-Comique, on a distribué en double les rôles du *Rêve* à MM. Albers (Jean de Hautecœur), Henuyer (Félicien), Gresse (Hubert), Mlle Mastio (Angélique) et Dhumon (Hubertine).

— A l'Odéon, Mlle Cécile Sorel, sur l'ordre des médecins, a dû prendre un congé de plusieurs mois pour aller en Suisse.

Elle sera remplacée dans la *Guerre en dentelles* de M. d'Esparbès, qui passera vers le 15 octobre, par Mlle Franquet.

— Au Palais-Royal, outre l'engagement de Mlle Aubry, premier prix de comédie du Conservatoire, signalons ceux de Mlles Renée Desprez, Renée Davenne et Louise Willy, qui renonce à la pantomime pour la comédie.

— Le théâtre de la Renaissance annonce la reprise prochaine de *Mam'zelle Carabin*, pour la rentrée de M. Guyon fils, et la mise en répétition des *Petites Vestales*, pour les débuts de Mlle Marguerite Gauthier.

— Matinées de dimanche prochain :

Comédie-Française (au Nouveau-Théâtre, 15, rue Blanche). — *La Joie fait peur*, l'*Ami Fritz*.
Opéra-Comique. — *Cendrillon*.
Théâtre Sarah-Bernhardt. — *L'Aiglon*.
Vaudeville, Gymnase, Nouveautés, Variétés, Palais-Royal, Châtelet, Ambigu, Renaissance, Athénée, théâtre Antoine, Cluny, Déjazet, mêmes spectacles que le soir.
Nouveau-Cirque, Cirque d'Hiver, Folies-Bergère, Olympia, Casino de Paris, la Cigale, Hippodrome, cirque Medrano. — Spectacles divers.

SPECTACLES DU JEUDI 4 OCTOBRE

Opéra. 8 h., le Prophète. — Vendredi, 8 h., Samson et Dalila, la Maladetta.
Français (au Nouveau-Théâtre, 15, rue Blanche). 8 h. 1/2. — Le Dépit amoureux. — Le Monde où l'on s'ennuie.
Opéra-Com. 8 h. 1/2. — Le Rêve.
Odéon. 8 h. 1/4. — L'Arlésienne.
Vaudeville. 8 h. 3/4. — Mme Sans-Gêne.
Gymnase. 8 h. 1/2. — Docteur. Les Surprises du divorce.
Th. Sarah-Bernhardt. 8 h. s/s. — L'Aiglon.
Variétés. 8. 1/4. La Nouvelle Bonne. Le Carnet du diable.
Châtelet. 8 h. 1/2. — La Poudre de Perlinpinpin.
Gaîté. 8 h. 1/2. — Rip.
Porte-St-Martin. 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Deux Orages. — Mariage princier.
Pal.-Royal. 8 h. 1/4. Le Gros Lot. — Coralie et Cie.
Ambigu. 8 h. 1/4. — Les Deux Gosses.
Nouveautés. 8 h. 3/4. La Dame de chez Maxim.
Bouffes. 8 h. 1/2. — Pomme d'Api. — L'Enfant prodigue.
Th. Antoine, 8 h. 1/2. — Un bain. — Poil de Carotte. — Les Gaietés de l'escadron.
Athénée. 8 h. 3/4. — Les Demi-Vierges.
Cluny. 8 1/2. Oscar Bourdoche. Trois femmes pour un mari.
Déjazet. 8 h. 3/4. — Les Femmes collantes.
Th. de la République. — Relâche.
Folies-Marigny. 8 h. 1/2. — Otero. — Une fête à Séville.
Olympia. 8 h. 1/2. — Fregoli. Les Eléphants. Little-Fred.
Hippodrome, pl. Clichy, 8 1/2. Matin. jeudi et dim. 2 h. 1/2.
Fol.-Bergère. 8 1/2. — Troupe tyrolienne. — Les Sheffer.
Cas. de Paris. 8 h. 1/2. — Cadot-Roussel. — Maria la Bella.
Nouv.-Cirque. 8 1/2. — Les Cow-Boys. Chasse au sanglier.
Cirq. d'Hiver. 8 h. 1/2. — Les rois du trapèze.
Cirq. Medrano. 8 h. 1/2. — Attractions nouvelles.
Cigale. Tél. 407-60. — Voilà pour Longchamps !
Pal. de Glace (Champs-Elysées). Patinage sur vraie glace.
Cordoba enchantée, 18, rue de Clichy, de 2 heures à 7 heures et de 8 heures à minuit. Merveilleux spectacle.
Mus. Grévin. Bonaparte à la Malmaison. Orchestre dames

A l'Exposition :

Vieux Paris. Gd théâtre, gde matinée. La rue, spect. divers.
Vil. Suisse. Av. Suffren, de 10 h. matin à 11 h. soir, 1 fr.
Palais de l'Optique (Ch.-de Mars). La Grande Lunette de 1900. 60 attractions. Entrée, 1 f. 50. Avec bon Expo, 1 fr.
Maréorama Hugo d'Alesi. — Illusion d'un voyage en mer.
Grande Roue. Merv. ascension sans vertige de 10 h. m. à minuit. Entrée sans ticket Exposition. 10 attract. grat.
Panor. de Madagascar (Trocadéro). Gd prix. Gral Duchesne, dev. Tananarive. 12 dioramas de la conquête. Ent. : 1 fr.
Trocadéro. — Exposition minière. — Monde souterrain. Tour du Monde. — Panorama animé et mouv. Dioramas. Théâtre exotique. Troupes étrangères. Repras variées.
Tour Eiffel. 9 h. mat. à 10 h. soir. Restaurant 1er étage.

SPECTACLES DU VENDREDI 5 OCTOBRE

Opéra. 8 h., Samson et Dalila, la Maladetta. — Samedi, 8 h., le Cid.
Français (au Nouveau-Théâtre, 15, rue Blanche). 8 h. 1/2. — L'Ami des femmes.
Opéra-Com. 8 h. 1/4. — Carmen.
Renaissance. 8 h. 1/4. — Deux Orages. — Miss Helyett.

(Les autres spectacles comme jeudi)

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE (du 27 septembre au 4 octobre)

Encaisse or	2.291.921.932 aug.	26.399.574
— argent	1.124.773.287 dim.	3.982.056
Portefeuille	737.541.630 aug.	5.842.886
Avances sur titres	527.814.684 aug.	24.900.131
Comptes courants parts	490.959.459 dim.	19.603.398
Compte cl du Trésor	319.087.010 dim.	30.443.611
Billets en circulation	4.047.616.400 aug.	99.777.120
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers pour la semaine.		1.017.513
Dépenses		1.149.359

Bénéfices nets provisoires des quinze premières semaines du deuxième semestre des quatre dernières années, tels qu'ils ressortent de la situation hebdomadaire :

	Bénéfices	Cours correspts
Année 1897	1.632.017	3.720
— 1898	2.298.224	3.555
— 1899	5.014.891	4.200
— 1900	4.807.272	»

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Faubg St-Honoré
DENTIFRICES antiseptiques supérieurs de BOTOT Exiger la Marque : BOTOT, 17, rue de la Paix.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
ALCOOL DE MENTHE RICQLÈS de (Le seul Alcool de Menthe véritable)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Le plus Ancien et le